

Rappel des consignes générales

Les salariés, clients et fournisseurs doivent strictement respecter les mesures barrières et de prévention :

Se laver très régulièrement les mains et ceci dès l'arrivée sur le point de vente (savon ou gels hydroalcooliques).

Proscrire les contacts physiques :

Saluer sans se serrer la main, pas d'embrassades, ni de « bises ».

Rester à 1 mètre minimum de tout interlocuteur.

Utiliser un mouchoir à usage unique et jetez-le immédiatement à la poubelle.

Tousser ou éternuer dans votre coude ou dans un mouchoir.

Ne pas se toucher le visage.

Attention : cette consigne est également valable si vous portez des gants, qui certes protègent les mains mais sont porteurs de germes, quels qu'ils soient.



Les fournitures

Les fournitures telles que stylos, agrafeuses, téléphone ne doivent pas être partagés. Chacun doit disposer de ses propres outils de travail (PC, téléphone, talkie, chariots, camions, voiture...). Privilégier les oreillettes pour les smartphones



Le masque



Le négoce/distribution de matériaux a démontré sa solidarité à l'égard des équipes soignantes des hôpitaux, ses collaborateurs veilleront à ne gaspiller aucun masque. Les personnes qui les porteraient sont celles exposées à proximité des autres personnes.

Le masque, une fois placé, ne doit pas être enlevé (non utile sinon). Il doit être porté durant 4h. Une fois enlevé, il doit être jeté.

La machine à café, espaces collaboratifs et toilettes sont fermés.